



29 septembre : on lutte pour les salaires !

Depuis des mois, l'inflation connaît une forte progression et pourrait atteindre les deux chiffres d'ici la fin de l'année. La hausse des prix touche les produits de première nécessité : l'alimentation, l'énergie, les carburants, les transports... et impacte fortement la vie quotidienne des Français-es. De ce fait, le gouvernement, comme le veut la loi, a déjà revalorisé quatre fois le SMIC depuis début 2022 (1678,95 € brut en août). Et après avoir promis à de multiples reprises « d'indexer » les retraites sur l'évolution des prix, il a été contraint d'augmenter les pensions et les *minima* sociaux de 4 %.

En revanche, preuve que l'inflation est un puissant révélateur du conflit entre le capital et le travail, les profits des multinationales explosent ! Pour les 38 sociétés du CAC 40 ayant publié leurs résultats semestriels, les bénéfices du 1^{er} semestre s'élèvent à 73 milliards d'euros. C'est 26 % de plus qu'en 2021. Si on compare à 2019, la dernière année de référence avant la crise sanitaire, la hausse est de 70 % en 3 ans ! Les aides publiques sont captées par les plus riches. Les cadeaux fiscaux aux entreprises depuis le 1^{er} quinquennat représentent 21 milliards d'euros par an soit 3 fois le montant nécessaire pour éradiquer la grande pauvreté (7 milliards, selon l'Observatoire des inégalités).

Le gouvernement assume pleinement de parler de « pouvoir d'achat » et non de salaire. À la reconnaissance des qualifications et à la revalorisation du travail, il fait le choix des primes multiples, de la conversion des RTT en monnaie sonnante et trébuchante, de la défiscalisation des heures supplémentaires. Ce sont une nouvelle fois les salarié-es les plus précaires (et notamment les femmes) qui sont les plus pénalisé-es mais aussi l'ensemble du monde du travail à travers le tassement des grilles salariales vers le bas et l'affaiblissement du financement de notre système solidaire de sécurité sociale (75 milliards d'exonérations de cotisations, partie intégrante du salaire socialisé dû à chaque travailleur-se, sont offerts aux entreprises en 2022 !).

Depuis plusieurs mois la CGT alerte sur la faiblesse des salaires, des pensions et des *minima* sociaux et de multiples salarié-es se sont mobilisé-es pour gagner des augmentations de salaires, pour une vraie reconnaissance de leurs qualifications et de leur travail.



C'est notamment le cas à l'UCPA, dont les salarié-es se sont mis-es en grève durant la période estivale, ce qui leur a permis d'obtenir une augmentation de 5 % pour la majorité des salarié-es, avec un *minima* d'augmentation de 3 % pour les salarié-es ayant moins d'un an d'ancienneté et un système de ticket-mobilité pour soutenir les salarié-es face aux dépenses liées au trajet domicile-travail.

Les victoires obtenues suite à la mobilisation des travailleur·ses, souvent avec leur syndicat CGT, doivent faire boule de neige : c'est dans tous les secteurs que nous devons exiger des hausses de salaires et des pensions car nous sommes toutes et tous concerné·es par la non revalorisation de notre travail.

Le dégel du point d'indice de 3,5% dans la Fonction publique est très largement insuffisant pour faire face à l'inflation actuelle (+ de 6 %) et à la perte de pouvoir d'achat de ces dix dernières années. L'annonce d'une augmentation salariale de l'ensemble des enseignant·es de 10 % est positive, mais il reste de nombreuses questions : quel calendrier ? Sous quelle forme, indiciaire ou indemnitaire ? En plus des 3,5% d'augmentation de la valeur du point d'indice ou non ? Quant aux 10 % conditionnés à la hausse du temps de travail et à l'acceptation de nouvelles missions, la FERC CGT y est profondément opposée. Comme elle est opposée à l'ensemble des mesures indemnitaires, individuelles et profondément inégalitaires, mises en œuvre dans l'enseignement supérieur et la recherche *via* les régimes indemnitaires RIPEC et RIFSEEP.

Dans la formation professionnelle, la question du salaire se pose tout autant, que ce soit dans le privé avec la hausse de la précarité que dans le public, avec par exemple à l'AFPA le blocage du point d'indice depuis 22 ans. Dans les associations de la branche animation, le syndicat employeur, Hexopée, a concédé quelques augmentations sur la valeur 1 du point, mais rien sur la valeur du point 2. Dans la branche sport, il n'y a eu que 60 euros supplémentaires à partir de septembre et seulement pour les salaires minimum. À la BNF pas de revalorisation à l'ancienneté des primes (contrairement au ministère de la Culture où cela peut aller de 500 € à 1500 € pour les catégories B et C ayant 10 ans d'ancienneté). Par ailleurs, la revalorisation annoncée de 4 % des pensions de retraite et d'invalidité des régimes de base au 1^{er} juillet est loin du compte pour sortir de la pauvreté nombre de pensionné·es.

Aujourd'hui, tous les éléments sont réunis pour faire entendre la voix du monde du travail. Les richesses créées, malgré les nombreuses crises, et accumulées par le capital doivent revenir à celles et ceux qui les produisent : les travailleuses et travailleurs !

La FERC CGT porte les revendications suivantes

- ➔ Les SMIC et pension minimale à 2000 € brut.
- ➔ L'alignement automatique des salaires minimum de branche sur les hausses du SMIC.
- ➔ L'indexation des salaires sur l'inflation et des retraites sur les salaires.
- ➔ Le retour de l'échelle mobile des salaires avec un salaire minimum correspondant à chaque qualification.
- ➔ L'égalité salariale femmes-hommes réelle.
- ➔ Le rattrapage de 400 € pour toutes et tous.
- ➔ Le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat dues au gel du point d'indice.
- ➔ L'intégration de l'ensemble des primes au salaire de base.
- ➔ La fin des exonérations de cotisations sociales.



Les crises des derniers mois, économique, écologique, sociale, militaire, sanitaire, démontrent qu'il est plus que temps de transformer le slogan « urgence sociale, urgence climatique, même combat » en actions et en véritable lutte pour transformer la société.

La FERC appelle l'ensemble des travailleuses et des travailleurs à s'emparer de ces revendications, à les porter auprès des employeur·ses et à construire un grand mouvement de grève et de manifestation le 29 septembre. C'est en créant un puissant rapport de force en faveur du monde du travail que nous irons vers une société émancipatrice et de progrès social.